

Certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs

RS5549 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31818
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

60 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 60 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICAMPUS LAVAL	19530081900016	Former et organiser l'évaluation
AGRICUNSIGLIU	83935365300018	Former et organiser l'évaluation
ANALYSE DES SITUATIONS DE TRAVAIL ET EXPRESSION DES COMPETENCES ASTEC IAA	81428726400034	Former et organiser l'évaluation
ASPHALTE FORMATION	91294400600010	Former et organiser l'évaluation
ASS DEP FORM PERF AGRICUL	38466091600014	Former et organiser l'évaluation
ASS DU CENTRE MFR DU POLE DES METIERS DU PAYS DE LANDIVISIAU	51290740300020	Former et organiser l'évaluation
ASS FEDERATION POUR GESTION DU LOOF	41075702500037	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES	31804341100046	Former et organiser l'évaluation
AVIPOLE FORMATION	34849419600028	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECHNIQUE	19783360100010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 60 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5549-certificat-de-competence-professionnelle-des-conducteurs-et-des-convoyeurs/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le

transport d'animaux vivants par route doit s'effectuer dans des conditions

satisfaisantes à la fois pour les animaux et les conducteurs ou convoyeurs qui en ont la charge durant le trajet. La protection des animaux est au centre de cette activité, pour des raisons éthiques mais également économiques (les animaux transportés en sécurité résistent mieux au transport et la qualité de la viande est meilleure). Une formation est nécessaire pour assurer le transport des animaux vivants en sécurité, à la fois pour les animaux mais aussi les conducteurs et convoyeurs.

La protection des animaux durant les opérations de transport est régie par le règlement (CE) 1/2005. Pour les ongulés domestiques (bovins, équidés, ovins/caprins, porcins) ainsi que pour les volailles, la détention d'un certificat de compétence professionnelle est obligatoire. La formation présentée ici permet l'acquisition de ce certificat de compétence professionnelle des conducteurs et convoyeurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Assurer le transport des animaux en conformité avec les conditions minimales requises (durées de voyage, soins aux animaux, densités, surfaces et hauteurs de chargement...);

Connaître

les termes techniques de la législation et les utiliser;

Identifier les caractéristiques générales des animaux transportés (physiologie, comportements, besoins);

Connaître les besoins des animaux;

Repérer les signes de stress des animaux;

Prendre en compte l'impact du transport sur le bien-être des animaux et sur la qualité de la viande;

Manipuler et contenir les animaux pendant le transport en sécurité (bonnes pratiques, sécurité du personnel...);

Connaître les soins d'urgence à dispenser aux animaux;

Connaître et savoir planifier les durées et moyens de transport;

Evaluer l'aptitude au transport des animaux.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Règlement

(CE) 1/2005 du conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes et modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement (CE) no 1255/97.

Arrêté du 19 janvier 2021 relatif aux habilitations ou enregistrements des organismes de formation mettant en œuvre les formations requises pour les personnes exerçant une fonction de conducteur ou de convoyeur d'animaux vivants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

L'application WEB CCTROV calcule automatiquement les résultats et indique si le candidat a réussi l'évaluation. Un bordereau de score est édité et signé par l'organisme de formation, puis remis au candidat.

Le candidat transmet le bordereau de score et l'imprimé Cerfa N° 15715*02 à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations du département dans lequel il est domicilié. La Direction Départementale en charge de la Protection des Populations délivre le Certificat de compétence professionnelle des conducteurs et convoyeurs à réception de ces documents.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS1532

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7612

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/certifs-reglementes/certif-et-formations-activites-animaux/transport-danimaux-vivants>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5549/>

Où se former

Formations référencées	310
Organismes	38
Régions couvertes	17
Prix indicatif	160 € – 1 470 €
Durée	7 – 42 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 589
Parcours menés à terme	1 505
Taux d'achèvement	95 %
Période	02/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 853
Montant total engagé	928 351 €
Coût moyen par dossier	501 €
Durée moyenne	15 h
Période	01/2022 – 08/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %

France Travail	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.